

# EXPOSITION

## « EN CHEMIN VERS L'ÉCOQUARTIER CHÂTEAU ROUGE »

RETOUR SUR UNE ANNÉE  
DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE,  
L'AMÉNAGEUR ET LES HABITANTS

Dossier de presse - 13 février 2025

ANNEMASSE  
ZAC ÉCOQUARTIER CHÂTEAU ROUGE



Crédit Mutuel Aménagement Foncier et la Ville d'Annemasse proposent une exposition qui retrace la genèse de l'**ÉcoQuartier Château Rouge**. Elle permet d'expliquer les différentes étapes de cette transformation majeure, réalisée et à venir. A découvrir jusqu'à la fin du mois de février dans le Hall de l'Hôtel de Ville, et du 27 mars au 17 avril 2025 dans la bibliothèque Pierre Goy.



L'exposition affichée dans le hall de l'Hôtel de Ville d'Annemasse depuis le 30 janvier 2025

Signé en juillet 2023 entre Crédit Mutuel Aménagement Foncier et la Ville d'Annemasse (Haute-Savoie), le traité de concession marque le début du partenariat pour l'aménagement de la ZAC ÉcoQuartier Château Rouge. Depuis près d'un an et demi, l'aménagement de cet ÉcoQuartier avance à grands pas. Une première phase a permis de donner la parole aux habitants. Le renouvellement urbain du quartier de Château Rouge répond ainsi pleinement aux défis actuels, au plus proche du territoire et de ses usagers.

« C'est un projet que nous avons construit pour et avec les habitants. Cette exposition permet de retracer les grandes étapes de sa transformation » se réjouit Michel Boucher, premier adjoint au maire d'Annemasse chargé de l'urbanisme, de l'aménagement durable, des grands projets et des relations aux usagers.



Élaboré dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), l'ÉcoQuartier Château rouge s'étend sur 5,5 hectares et comprendra environ 340 nouveaux logements. Véritable liaison entre le centre-ville et le quartier du Perrier, la ZAC, réalisée en concertation avec les habitants, privilégie les modes de déplacements doux, des cheminements et des espaces verts généreux et récréatifs. La ZAC, vecteur de mixité, proposera des logements libres et abordables (TVA 5,5%, BRS), et inclusifs.

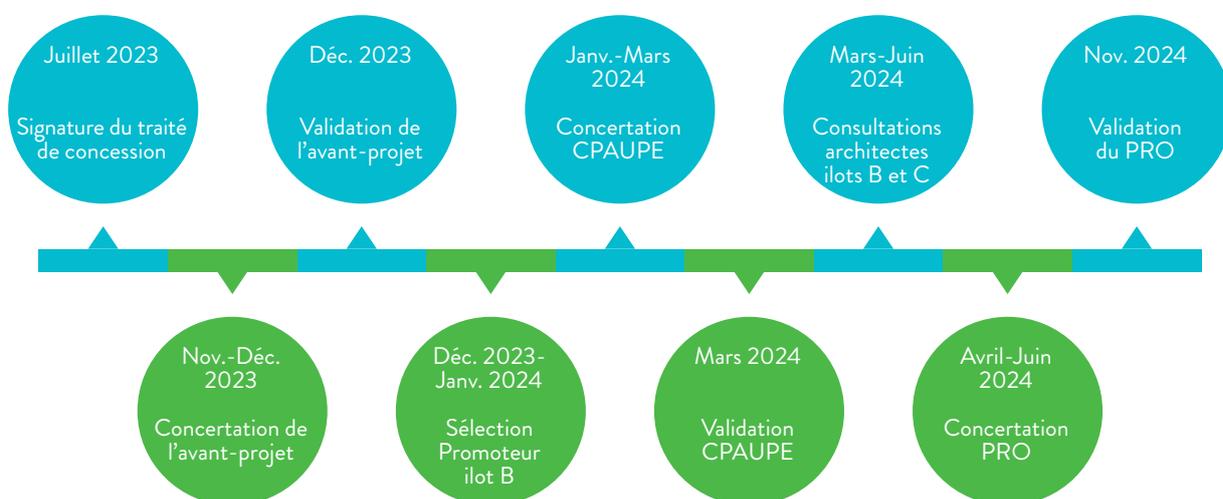
## Point d'étape, plus d'un an et demi après le lancement

Le Vendredi 21 juillet 2023 a eu lieu la signature du traité de concession d'aménagement du projet de la ZAC ÉcoQuartier Château Rouge, liant la Ville d'Annemasse à l'aménageur Crédit Mutuel Aménagement Foncier pour une durée de 9 ans.

Depuis, les avancées sont majeures dans le dessin du quartier. Dès l'automne 2023, des concertations avec les habitants ont été organisées. Des réflexions qui ont permis à l'aménageur, et à son équipe de conception, d'intégrer les besoins et les pratiques des habitants lors de l'élaboration du projet. Certaines propositions des participants ont été intégrées dans le Cahier des Prescriptions Architecturales Urbaines Paysagères et Environnementales (CPAUE).

« C'est un document fondamental pour l'aménagement d'un quartier. Outil qui rentre dans la finesse du projet et qui vise à transmettre aux opérateurs immobiliers et à leur maîtrise d'œuvre l'ensemble des enjeux du projet urbain et les ambitions de qualité architecturale paysagère et environnementale recherchées afin de garantir l'harmonie du quartier » confie Lucile Journoud, directrice de l'agence Crédit Mutuel Aménagement Foncier d'Annecy.

### Les temps forts de la ZAC



Les consultations pour la sélection des architectes de deux des quatre îlots (B et C) ont eu lieu au printemps dernier. Le conseil citoyen du Perrier a été associé tout au long du processus de sélection. Ce sont Fresh Architecture (Ilot B) et Atelier Roche (Ilot C) qui ont été retenus. Dès septembre 2024, des commissions de projet ont été organisées afin de travailler avec les équipes de concepteurs et les promoteurs, sur l'optimisation des projets en alliant qualité architecturale et économie de projet.

Les permis de construire des îlots A, B, et C ont été déposés à la fin de l'année 2024.

# Les grandes échéances à venir

## Côté construction

Les permis de construire des îlots A2, B et C ont été déposés en décembre 2024 par les promoteurs LNC (îlots A2 et C) et Care Promotion (îlot B), et sont aujourd'hui en cours d'instruction.

La commercialisation des logements devrait être lancée aux deuxième et troisième trimestres 2025 pour les îlots A2 et B.

Le démarrage des travaux de construction devrait débuter au premier trimestre 2026 pour les îlots A et B et au troisième trimestre 2027 pour l'îlot C.

Ces dates sont prévisionnelles et dépendront de la commercialisation des lots.

## Côté aménagement

Les prochains mois vont marquer les premières interventions de la part de l'Aménageur avec l'installation des clôtures provisoires délimitant l'emprise de la ZAC.

A compter du troisième trimestre 2025, les travaux pour la création des réseaux vont débuter ainsi que l'aménagement de l'extension de la rue Lucie Aubrac démarrant du côté de la rue Jules Massenet. Ces aménagements seront complétés par la création de la prairie humide et des cheminements doux qui la longent.

# L'importance de la parole citoyenne : zoom sur les concertations

La Ville d'Annemasse et l'aménageur ont porté une attention particulière à l'intégration de la parole citoyenne dans la réalisation de la ZAC EcoQuartier Château Rouge. Crédit Mutuel Aménagement Foncier vise l'exemplarité en matière de concertation afin d'assurer la réussite de ce nouveau quartier de la Ville.

**Entre novembre 2023 et octobre 2024, l'aménageur a organisé une dizaine de rencontres, en diversifiant les formats et les supports : balade urbaine, ateliers thématiques, tables rondes, ou temps de concertation réel ; les citoyens ont pu donner leurs idées et émettre leurs réserves.**

*« Cela a été un vrai dialogue. L'avis des habitants a permis de préciser l'aménagement des espaces publics ainsi que les futurs usages du quartier »* poursuit Lucile Journoud.

Cette concertation constructive a notamment permis de réfléchir aux usages des espaces publics, à la place des mobilités douces, à l'intégration de la biodiversité ainsi qu'à la qualité des logements.

**Ces temps dédiés avec les habitants permettent également de créer du lien entre l'ancien quartier de Château Rouge et le futur ÉcoQuartier.**

# Tout savoir sur l'ÉcoQuartier Château Rouge

Le projet de la ZAC ÉcoQuartier Château Rouge résulte de la volonté de la Ville d'Annemasse de valoriser ce quartier des années 60-70 en proposant un développement raisonné. Une vigilance particulière est apportée à la qualité d'usage des espaces et des aménagements proposés, afin de faire de ce nouveau quartier un lieu agréable, accessible à tous et offrant un habitat qualitatif pour les résidents. Notamment grâce à la volonté d'amener l'eau et la nature au cœur du quartier. Il s'inscrit pleinement dans la dynamique du Grand Genève.

La ZAC ÉcoQuartier Château Rouge s'étend sur 55.000 m<sup>2</sup> dont 54 % environ attribués à l'espace public.

## Et le quartier à terme...

L'ÉcoQuartier Château Rouge se caractérisera par plusieurs éléments forts.

- Des espaces publics de grande qualité: l'aménagement d'une prairie humide permettant à terme la découverte du cours d'eau la Géline **actuellement busé au Nord du projet, l'aménagement d'un belvédère et la création d'espaces paysagers généreux ouverts à tous**, permettant une déambulation paisible, propice à la convivialité et aux rencontres.

- **Des équipements, services et commerces** d'environ 1.700 m<sup>2</sup> avec pour ambition de créer des lieux de vie, des espaces de travail répondant aux besoins des usagers actuels et futurs (pôle de l'entrepreneuriat, mission locale, local associatif, surface commerciale).

- **Le quartier comptera à terme environ 340 logements répartis en plusieurs typologies (libres, accession sociale (BRS) ou inclusifs)**. Parmi les logements en accession libre, environ 50% d'entre eux seront vendus sous le régime de TVA 5,5%, afin de garantir un prix abordable pour les acquéreurs non-frontaliers, travaillant en France et « payés en euros ».

- Le quartier bénéficie de la proximité immédiate d'un BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) et, en 2025, du tramway (terminus proche de France Travail).

## Les chiffres clés du projet

- 5,5 hectares,
- 340 nouveaux logements environ répartis en 4 îlots dont 8 logements inclusifs,
- 54 % du quartier en espaces publics ;
- 1 750m<sup>2</sup> d'aires de jeux,
- 1 700 m<sup>2</sup> dédiés aux activités,
- 266 arbres plantés.

## Les acteurs concernés

**Autorité concédante :** Ville d'Annemasse

**Concessionnaire :** Crédit Mutuel Aménagement Foncier (Maîtrise d'ouvrage)

**Équipe projet :** Arcane (architecte en chef), Atelier LD (paysagiste ingénierie hydraulique), Alp' VRD (bureau d'études réseaux), Inddigo (AMO environnement), Ville à Venir (assistant à maîtrise d'usage), Texto (agence de communication).

**Partenaires :** Annemasse Agglo, Halpades, Haute-Savoie Habitat, Action logement, Foncière Logement, ANRU, Espace Handicap, Département de la Haute Savoie, la Banque des Territoires et le Conseil Citoyen du Perrier.

# Crédit Mutuel Aménagement Foncier : un aménageur engagé au service du développement durable

Filiale de **Crédit Mutuel Immobilier**, **Crédit Mutuel Aménagement Foncier** est un acteur majeur dans l'aménagement urbain, œuvrant depuis plus de 40 ans à la création de nouveaux quartiers et à la requalification de friches industrielles. Spécialisée dans la gestion d'opérations complexes, l'entreprise agit en tant qu'aménageur privé responsable, apportant son expertise et sa solidité financière pour accompagner les projets de développement des territoires.

En tant qu'opérateur national, **Crédit Mutuel Aménagement Foncier** s'engage pleinement dans la transition écologique et veille à répondre aux besoins de toutes les populations, en étroite collaboration avec les collectivités locales. L'entreprise met un point d'honneur à limiter l'artificialisation des sols, à protéger la biodiversité et à favoriser un urbanisme respectueux de l'environnement.

Cette approche s'inscrit dans la stratégie globale de **Crédit Mutuel Immobilier**, qui, fidèle aux valeurs mutualistes du groupe **Crédit Mutuel Alliance Fédérale**, développe des projets immobiliers durables à travers ses 8 filiales. Ce modèle d'entreprise solidaire et responsable garantit la pérennité du groupe tout en renforçant les liens avec les acteurs locaux de la ville et de la construction.



# Annexes

Les planches de l'exposition



# LE QUARTIER DE CHÂTEAU ROUGE DES ANNÉES 60 À AUJOURD'HUI

**1957**

La construction des premiers logements sociaux est lancée dans le quartier, s'intégrant dans le cadre d'une opération d'aménagement d'ensemble du quartier Perrier - Livron - Château Rouge.

**2014**

Dans le cadre du premier Programme de Renouvellement Urbain, cinquante logements de la barre « Les Gémeaux » ont fait l'objet d'une démolition.

**2021**

Le Conseil Municipal approuve le dossier de création de la ZAC EcoQuartier Château Rouge, et décide de retenir la concession d'aménagement comme mode de réalisation.

**2024**

Démolition des deux dernières barres d'immeubles du quartier (140 logements) par les bailleurs sociaux Halpades et Haute-Savoie Habitat.

**2007**

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine retient le quartier du Perrier - Livron - Château Rouge dans le cadre du premier programme national de renouvellement urbain. La création de la ligne de Bus à Haut Niveau de Service « Tango » par Annemasse Agglo améliore la circulation et l'accessibilité du quartier. Par ailleurs, la place du Jumelage, située au cœur du quartier, a été rénovée avec l'installation d'une aire de jeux.

**2019**

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, le quartier du Perrier Livron Château Rouge est retenu pour continuer les travaux engagés dans le premier programme pour faire du quartier un nouveau centre attractif de l'Agglomération. Les collectivités et les bailleurs sociaux s'engagent dans un programme urbain qui vise à renforcer la mixité sociale et fonctionnelle sur le quartier.

**2023**

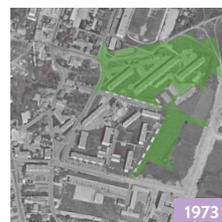
Crédit Mutuel Aménagement Foncier est désigné lauréat comme aménageur, pour la réalisation de la ZAC EcoQuartier Château Rouge, pour une durée de 9 ans.



1949



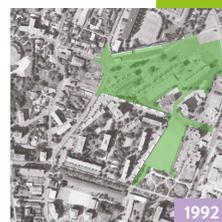
1960



1973



1986



1992



2003



2012



2022



« Mémoire de Château Rouge » est un court métrage réalisé par Florian Geyer, recueillant la parole des habitants de Château Rouge sur le logement et le futur projet de renouvellement urbain.  
Curieux ? Scannez le QR code pour le découvrir.

## UN PROJET D'ENVERGURE

L'ambitieux projet d'aménagement urbain du futur EcoQuartier Château Rouge renforcera le lien entre le centre-ville d'Annemasse et le quartier du Perrier.

Conçu comme un quartier durable, la Ville d'Annemasse souhaite proposer une nouvelle façon d'habiter et ainsi soutenir l'attractivité du quartier tout en renforçant la place de la nature en ville.



## LES GRANDS PRINCIPES DU PROJET



**Un projet d'aménagement partenarial** entre la Ville d'Annemasse et l'aménageur Crédit Mutuel Aménagement Foncier.



**Labellisation EcoQuartier et label Biosourcé niveau 1**, attestant de l'engagement du projet en faveur du développement durable et de l'utilisation de matériaux respectueux des usagers et de l'environnement.



**La mobilisation des habitants au cœur de la définition du futur quartier :** une dizaine d'ateliers de concertation ont eu lieu pour intégrer les usages des Annemassiens dans les documents cadres de l'EcoQuartier.



**Diversifier l'offre d'habitat et favoriser la mixité sociale** en créant un quartier majoritairement résidentiel. Le quartier offrira des logements en accession abordable, notamment pour les jeunes ménages et les primo-accédants (sous la forme notamment de TVA réduite à 5,5% ou de Bail Réel Solidaire), mais aussi des logements en accession libre et des logements inclusifs pour les personnes souffrant de handicap.



**Développement des cheminements piétons et cycles** en conservant et renforçant les cheminements existants. 1 265 ml de cheminements piétons et 310 ml de pistes cyclables seront accessibles à tous.

# UN PROJET PARTENARIAL



À gauche : Mme Lucile JOURNOUD, Directrice de l'agence Crédit Mutuel Aménagement Foncier d'Annecy. À droite : M. Christian DUPESSEY, Maire d'Annemasse

## L'aménageur : Crédit Mutuel Aménagement Foncier

Fidèle à son ancrage territorial et à ses valeurs de solidarité, de responsabilité sociétale et environnementale, Crédit Mutuel Aménagement Foncier réalise depuis plus de 40 ans, conjointement avec les collectivités, de nouveaux quartiers de vie. Opérateur national, spécialisé dans la réalisation d'opérations d'aménagement d'ensemble complexes, Crédit Mutuel Aménagement Foncier met sa solidité financière et ses compétences au service des territoires, tout en engageant des actions en faveur de la transition écologique et en répondant aux besoins de toutes les populations.

### L'aménageur sera en charge :

- D'acquérir les terrains à aménager puis de porter les études d'aménagement, céder les terrains aux promoteurs et de conduire les travaux d'aménagement d'espaces publics,
- De mettre en oeuvre les actions de communication et de mise en usage du quartier,
- De réaliser l'ensemble des documents techniques nécessaires à la réalisation du projet,
- D'assurer le contrôle administratif, financier et technique de l'opération.



## DE MULTIPLES ACTEURS ENGAGÉS

La ZAC EcoQuartier Château Rouge est avant tout un projet collectif. Pour relever le défi d'un projet aussi ambitieux, Crédit Mutuel Aménagement Foncier a constitué et coordonne une équipe d'experts.



**ANNEMASSE**  
à vivre ensemble

Consultation à venir pour l'Ilot D partie logement

**Crédit Mutuel**  
Aménagement Foncier

Exposition réalisée par Hillary Mendes en contrat d'insertion sociale habitant à Annemasse.

**Architectes**

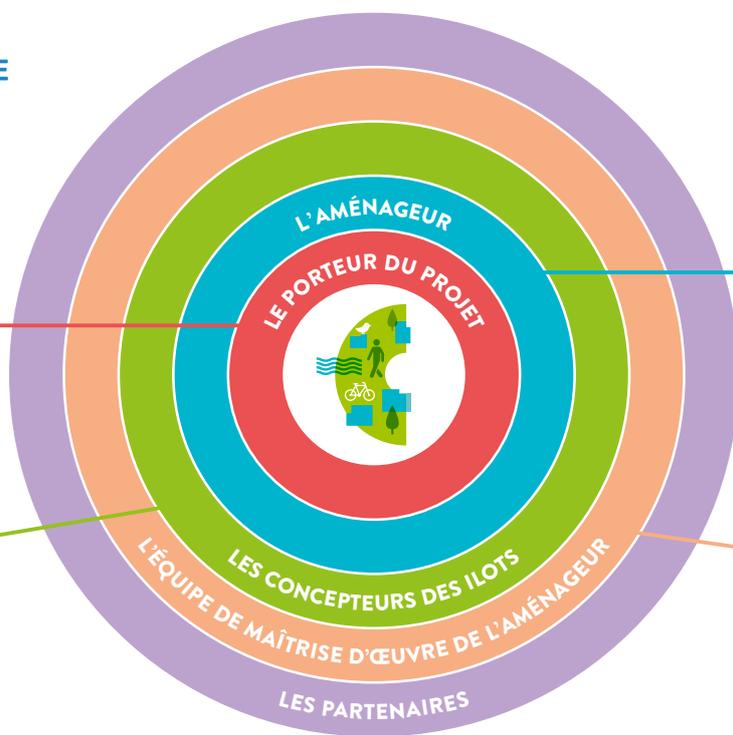
- ARCANE** ARCHITECTES Urbanistes Economistes ILOT A
- FRESH** ARCHITECTURES ILOT B
- ATELIER ROCHE** ILOT C

**Promoteurs**

- LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS** ILOTS A & C
- CARE** promotion AND ALPHE ILOT B

**Paysagistes**

- BDP CONCEPT** ILOTS A & C
- ATELIER LIN** ILOT B



### L'équipe de maîtrise d'œuvre

**ARCANE** ARCHITECTES Urbanistes Economistes  
Architecte en chef

**ALPVRD**  
Bureau d'études VRD

**ATELIER LD**  
Paysage et hydraulique

**inddigo**  
Bureau d'études environnement et développement durable

**Assistant à Maîtrise d'Usages**

**CONSEIL CITIZEN VIVRE ENSEMBLE** **HALPADES** **HAUTE SAVOIE HABITAT** **Annemasse Agglo** **ESPACE HANDICAP** LA VIE ACCESSIBLE

**haute savoie** le Département **ANRU** Agence Nationale pour le Renouveau Urbain **ActionLogement** **Foncière Logement** **BANQUE des TERRITOIRES**

**ANNEMASSE**  
à vivre ensemble

**Crédit Mutuel**  
Aménagement Foncier

# AMÉNAGER DURABLEMENT

## TRAME VERTE : UN QUARTIER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Le projet vise à **recréer des continuités écologiques pour favoriser la biodiversité**. Le projet ambitionne d'intégrer la nature tout en renforçant le bien-être des habitants et leur connexion avec celle-ci. Les espaces verts plantés seront diversifiés et auront pour objectif de recréer des strates variées (herbacées, arbustives, arborées et petits arbres fruitiers), des prairies humides et des boisements. Les espaces naturels du site vont permettre le développement d'espèces animales et végétales tout en leur permettant de réaliser tout ou partie de leur cycle biologique (alimentation, reproduction, repos).



L'aménagement prend en compte les déplacements de la petite faune (mammifères, insectes, reptiles,...) en rendant les limites des différents espaces perméables.

Une attention particulière est portée dans l'opération à la préservation de plusieurs espèces : chiroptères, passereaux et martinets noirs, hérissons.



## TRAME BLEUE : UN QUARTIER QUI REDONNE SA PLACE À L'EAU

Le projet inclut l'aménagement d'une noue en prairie humide qui est la première étape pour la remise à l'air libre de la Gélina. Cet aménagement s'inscrit d'une reconnexion de la Gélina à l'Arve. Afin de permettre une **renaturation du cours d'eau**, l'opération est travaillée avec le SM3A, syndicat mixte gestionnaire de l'Arve et Annemasse Agglomération.



La Gélina en eau

Le projet d'aménagement permettra une gestion alternative des eaux pluviales principalement par infiltration dans des noues plantées. Les noues répondront aux enjeux écologiques et paysagers de l'opération :

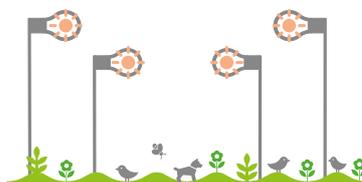
- Amélioration de la qualité des eaux pluviales.
- Réduction du ruissellement à la source.
- Mise en valeur du chemin de l'eau par un parcours à ciel ouvert.
- Création de corridors écologiques interconnectés grâce aux noues.

## TRAME NOIRE : PROPOSER UN ÉCLAIRAGE QUI PRÉSERVE LA BIODIVERSITÉ

La pollution lumineuse nuit à la biodiversité, en attirant ou repoussant les animaux nocturnes, perturbant leurs habitats et leurs cycles biologiques.

Pour limiter ces impacts, l'éclairage public du projet sera donc conçu pour allier **sobriété, respect de la biodiversité et restauration des continuités écologiques**, tout en répondant au confort et à la sécurité des usagers.

Un éclairage plus faible sera installé le long des cheminements piétons principaux la nuit, afin d'assurer le confort des déplacements tout en préservant la biodiversité.



## LABELLISATIONS

Avec la signature de la charte **EcoQuartier** en 2016, la Ville s'est engagée dans la démarche de labellisation de sa création à l'arrivée des habitants.



Le stade **EcoProjet** a été validé en août 2024. L'aménageur et les promoteurs s'engagent également pleinement dans cette labellisation.



L'ÉcoQuartier Château Rouge vise le 1er niveau du label **Bâtiment Biosourcé** en utilisant au moins deux matériaux biosourcés aux fonctions différentes (structure, isolation, revêtement). Le projet s'inscrit dans une **démarche de réemploi et d'économie circulaire**.

## ÉNERGIES DÉCARBONÉES

Le futur quartier de Château Rouge sera sobre en consommation énergétique et utilisera principalement des énergies renouvelables.

Des panneaux photovoltaïques seront installés sur les toits afin de maximiser la **production d'énergie renouvelable** et atteindre les objectifs fixés par la collectivité.



OBJECTIF

77%

d'énergies renouvelables

tous usages confondus à l'échelle du quartier

# LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

## CAHIER DES PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES, URBAINES, PAYSAGÈRES ET ENVIRONNEMENTALES (CPAUE)

Le CPAUE synthétise les orientations d'aménagement de la ZAC EcoQuartier Château Rouge. Il est à destination des concepteurs (promoteurs immobiliers et maîtrises d'œuvres) afin de leur transmettre l'ensemble des enjeux et ambitions du projet sous les différents volets de l'aménagement. Ces orientations définies en concertation entre l'aménageur, son équipe de maîtrise d'œuvre, la collectivité et les usagers sont réglementaires et s'imposent aux concepteurs des lots. L'un des objectifs de ce document est d'assurer une cohérence d'ensemble entre les différents îlots et d'assurer leur intégration dans les futurs espaces publics.

Les ambitions fortes du CPAUE imposent aux concepteurs de favoriser les usages et le confort des logements aux travers de réflexions sur l'implantation des bâtiments, l'orientation des logements, et le choix des matériaux. Les espaces paysagers au cœur des copropriétés favoriseront le vivre ensemble et le respect de la biodiversité. Les concepteurs devront également encourager les mobilités douces en facilitant leur utilisation par des cheminements et locaux vélos adaptés.

## LES CONCEPTEURS DES ILOTS

Véritables partenaires dans la réussite de la ZAC EcoQuartier Château Rouge, les promoteurs en charge de la réalisation des constructions des différents îlots seront garants du respect des ambitions de la ZAC.

### Aménagement des espaces publics :

Phase 1 (îlots A1, A2, B) : 2025-2028

Phase 2 (îlots C, D) : 2027-2032

		Equipe de concepteurs	Programmation prévisionnelle	Calendrier prévisionnel
ILOT A1	Consultation en cours		<b>63 logements</b> dont 47 locatifs social et 16 en accession libre	2025-2028
ILOT A2		   	<b>69 logements</b> dont 8 inclusifs et 61 libres  100 m <sup>2</sup> de salle commune à destination des logements inclusifs	2026-2027
ILOT B		  	<b>115 logements</b> dont 36 en Bail Réel Solidaire et 79 libres  200 m <sup>2</sup> de surface commerciale dont un espace de coworking	2026-2027
ILOT C		  	<b>64 logements</b> dont 25 en Bail Réel Solidaire et 39 libres	2027-2028
ILOT D	D1 : Pôle de l'entrepreneuriat et mission locale portés par Annemasse Agglo (consultation à venir) D2 : Partie logements et locaux associatifs (consultation à venir)		<b>1 pôle de l'entrepreneuriat</b> de 500 m <sup>2</sup> <b>1 mission locale</b> de 800 m <sup>2</sup> <b>35 logements</b> <b>Locaux associatifs</b> de 200 m <sup>2</sup>	2025-2028

# VUE D'ENSEMBLE DE LA FUTURE ZAC



## LES CHIFFRES CLÉS

  
Emprise de la ZAC  
5,5 hectares

  
Environ  
340 logements

  
dont 8 logements  
inclusifs

  
1750 m<sup>2</sup>  
d'aires de jeux

  
1600 m<sup>2</sup>  
dédiés aux activités

  
266 arbres  
plantés

Réemploi  
11 500 tonnes  
de matériaux réemployés

Crédit Mutuel Aménagement Foncier a souhaité s'intégrer dans un processus de réemploi des matériaux, en partenariat avec les bailleurs Halpades et Haute Savoie Habitat, en charge de la démolition des barres d'immeubles de Château Rouge. Après la dépollution et le concassage, les matériaux seront utilisés dans les futures voiries du projet. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la volonté de créer un quartier décarbonné et respectueux de l'environnement, encouragé par la Ville d'Annemasse.



# PARTICIPATION CITOYENNE : ENSEMBLE, CONSTRUISONS L'AVENIR DU FUTUR QUARTIER DE CHÂTEAU ROUGE

La prise en compte de la parole citoyenne dans la ZAC EcoQuartier Château Rouge est une des volontés fortes de l'aménageur et de la Ville d'Annemasse. Les instances de concertation citoyenne permettent aux habitants de faire des propositions, d'apporter des informations, et de contribuer à la réflexion dans un esprit constructif afin de proposer un nouveau quartier qualitatif et respectueux de l'existant. Le Conseil Citoyen du Perrier est présent dans toutes les instances de concertation, il est le garant de l'intégration de la parole citoyenne sur toute la durée de l'opération.

Un assistant à maîtrise d'usage (Ville à Venir) garantit l'expression de la parole citoyenne et sa prise en compte dans le programme urbain.

Atelier de concertation portant sur la thématique des espaces publics et du mobilier - 15/11/2023 - AVP



© Ville d'Annemasse

Balade urbaine - Visite commentée du site - Journée de lancement 15/11/2023 - AVP



© Crédit Mutuel Aménagement Foncier

Balade urbaine après démolition des barres 30/10/2024 - PRO



© Crédit Mutuel Aménagement Foncier

Atelier de concertation portant sur la thématique de l'environnement et le développement durable 30/11/23 - CPAUPE



© Crédit Mutuel Aménagement Foncier



## La ZAC EcoQuartier Château Rouge : point d'étape

2024 est marqué par la création du dossier de réalisation de la ZAC. Il représente une étape clé dans l'avancement du projet, et marque la transition entre la phase de conception et celle de sa mise en œuvre. Il a été suivi par l'élaboration de plusieurs documents cadres du projet : l'Avant-Projet, le « Cahier des Prescriptions Architecturales, Urbaines, Paysagères et Environnementales » et la Phase Projet. Ces documents ont été élaborés grâce à la participation active et l'implication des habitants d'Annemasse dans le projet.

Atelier de concertation portant sur la thématique de l'urbanisme et du paysage 14/12/2023 - CPAUPE



© Crédit Mutuel Aménagement Foncier

Atelier de concertation portant sur l'architecture et la programmation 09/01/2024 - CPAUPE



© Ville d'Annemasse

Balade urbaine Visite de l'EcoQuartier de l'Etang 03/04/2024 - PRO



© Ville d'Annemasse

Balade urbaine - Visite EcoQuartier de Belle Terre - 11/06/2024 - PRO



© Ville d'Annemasse

La Bulle Atelier sur la prairie récréative 29/05/2024 - PRO



© Crédit Mutuel Aménagement Foncier

Plus d'infos :



Contact :

[ecoquartier.chateaurouge@annemasse.fr](mailto:ecoquartier.chateaurouge@annemasse.fr)







## **Crédit Mutuel Aménagement Foncier**

**Marion Taillandier**

Directrice de la communication

marion.taillandier@cm-activites-immo.fr - 06 98 26 28 65

**Lucile Journoud**

Directrice de l'agence d'Annecy

lucile.journoud@cm-activites-immo.fr - 06 38 12 22 30

## **Presse : Nathalie Jouan Consultants**

Nathalie Jouan / nathalie@nathaliejouan.bzh - 06 61 77 35 00

Stéphanie Bousseau / stephi.bousseau@wanadoo.fr - 06 43 45 00 96

## **Adresse e-mail du quartier :**

ecoquartier.chateaurouge@annemasse.fr

Site Internet en cours de création.